

**DELIBERATION N° 18/394 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
AUTORISANT LE LANCEMENT DE L'APPEL A PROJETS « TROPHEES DU
DEVELOPPEMENT DURABLE » 2018/2019****SEANCE DU 25 OCTOBRE 2018**

L'an deux mille dix huit, le vingt cinq octobre, l'Assemblée de Corse, convoquée le 11 octobre 2018, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Vannina ANGELINI-BURESI, Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BERNARDI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Jean-François CASALTA, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, François-Xavier CECCOLI, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPETTI, Laura FURIOLI, Pierre GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Francis GIUDICI, Stéphanie GRIMALDI, Julie GUISEPPI, Jean-Jacques LUCCHINI, Pierre-Jean LUCIANI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Paul MINICONI, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Paulu Santu PARIGI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Antoine POLI, Laura Maria POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGIO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. François BENEDETTI à M. Petr'Antone TOMASI
M. Xavier LACOMBE à Mme Christelle COMBETTE
M. Paul LEONETTI à Mme Marie SIMEONI
M. François ORLANDI à M. Jean-Charles ORSUCCI
M. Camille de ROCCA SERRA à M. Jean-Martin MONDOLONI

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche,
- VU** le Schéma de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation « SESRI 2017/2022 » adopté par l'Assemblée de Corse par

délibération n° 17/333 AC du 26 octobre 2017,

SUR rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse, amendé,

SUR rapport de la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et de la Santé,

APRES avis de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

CONSIDERANT les défis, notamment environnementaux, auxquels la Corse doit faire face aujourd'hui,

CONSIDERANT que parmi les 17 objectifs de développement durable (ODD), l'éducation, au sens large du terme, fait partie de ces objectifs universels et prioritaires,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Après un vote à la majorité (62 voix POUR : les membres des groupes « Femu a Corsica », « Corsica Libera », « Per l'Avvene », « Andà per dumane » et 5 membres du groupe « La Corse dans la République » ; 1 voix CONTRE : M. Pierre GHIONGA du groupe « la Corse dans la République »),

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le présent rapport « **Appel à projets - Trophées scolaires du développement durable 2018-2019 - I trufei scularii di u sviluppu à longu andà 2018-2019** »,

ARTICLE 2 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à lancer « l'Appel à projets - Trophées scolaires du développement durable 2018-2019 - I trufei scularii di u sviluppu à longu andà 2018-2019 »,

ARTICLE 3 :

APPROUVE la composition du jury constitué par :

- le Président du Conseil Exécutif de Corse ou son représentant, Président du jury,
- le Président de l'Assemblée de Corse ou son représentant,
- un Conseiller à l'Assemblée de Corse,
- le Directeur Général des Services de la Collectivité de Corse ou son représentant,
- le Directeur Académique de l'Éducation nationale ou son représentant,
- deux personnalités émanant de l'Education Nationale expertes dans le champ du développement durable,
- le Président du Parc Naturel Régional de Corse ou son représentant,
- le vice-président en charge de l'éducation à l'environnement à l'OEC ou son représentant,
- le Président du CPIE Centre Corse ou son représentant,
- un animateur en charge d'un atelier au présent concours (tiré au sort).

ARTICLE 4 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer les différentes pièces réglementaires (convention d'engagement, convention attributive de subvention, convention d'application, avenant...) relatives à la mise en œuvre de « l'Appel à projets - Trophées scolaires du développement durable 2018-2019 - I trufei scularii di u sviluppu à longu andà 2018-2019 ».

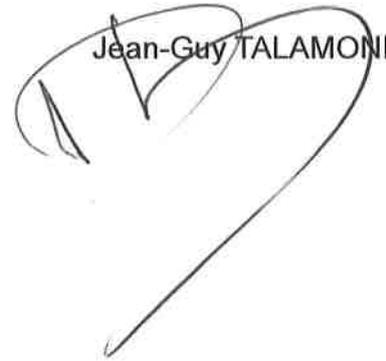
ARTICLE 5 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le 25 octobre 2018

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long trailing stroke, positioned over the printed name.

COLLECTIVITE DE CORSE

**RAPPORT
N° 2018/O2/331**

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2018

REUNION DU 26 OCTOBRE 2018

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**APPEL A PROJETS « TROPHEES DU DEVELOPPEMENT
DURABLE » 2018/2019**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Organisés depuis 8 ans par l'ex-département de la Haute-Corse, en partenariat avec l'Education Nationale, les trophées du développement durable ont pour but de sensibiliser les élèves de maternelle, du primaire et les collégiens aux préoccupations en lien avec ce thème, c'est-à-dire un développement durable « *qui répond au besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ».

L'an passé, ce sont près de 97 classes encadrées par leurs enseignants, soit 2 222 élèves au total, de maternelle, de primaire et de collège (cf. annexe 1 - Cérémonies de remise des trophées 2017-2018) qui ont participé à ce concours, en proposant des œuvres en relation avec le développement durable, à savoir :

- pour les classes de maternelle, il s'agissait de produire une œuvre « Land'art ». Issu d'une tendance de l'art contemporain, le « Land'art » consiste à produire une œuvre en utilisant le cadre et les matériaux de la nature (bois, terre, pierres, sable, eau, rocher, etc.).
- pour les classes de primaire, il s'agissait d'une production en lien avec le thème « Raconte-moi un métier » en rapport avec la protection de l'environnement et le Développement durable ».
- pour les classes de collège, il était proposé aux élèves de devenir de véritables ambassadeurs du « Développement durable » en élaborant un projet décrivant une ou des actions menées en faveur du développement durable, dans le cadre de leur établissement ou en dehors.

L'objet du présent rapport consiste à pérenniser cette dynamique territoriale et d'autoriser le lancement des trophées du développement durable pour l'année scolaire 2018-2019.

Contexte :

Au cœur du programme de l'ONU adopté en septembre 2015, figurent 17 objectifs de développement durable (ODD). L'éducation, au sens large du terme, fait partie de ces objectifs universels.

L'éducation au développement durable (EDD) a pour finalité de faire évoluer les mentalités ainsi que les comportements vis-à-vis de l'environnement. A travers une approche pédagogique, elle a alors pour but de donner des éléments de réflexion aux élèves autour des questions environnementales, économiques et socioculturelles.

En Corse, l'insularité rend encore plus fondamentaux les sujets liés au

développement durable et oblige à trouver des solutions originales utilisant des ressources propres de l'île.

Le dispositif des « trophées scolaires du développement durable », initié il y a 8 ans, s'inscrit pleinement dans cette dynamique d'action en permettant aux élèves accompagnés par leurs professeurs de porter des projets en lien avec ce thème.

Les « Trophées du développement durable - 2018-2019 » :

Cette année, l'appel à projets concernera les élèves des écoles maternelles, écoles élémentaires, et collèges publics ou privés (cf. : Annexe 2).

Les candidats seront invités à produire un diaporama qui illustre la démarche et la réalisation du projet en adéquation avec un ou plusieurs ODD. Ces productions seront examinées par un jury qui se réunira durant la première quinzaine du mois de mai.

L'appel à projets sera ouvert à partir du lundi 12 novembre 2018. Les candidatures devront être transmises par courrier électronique ou par voie postale au service instructeur de la Collectivité de Corse, au plus tard le 14 décembre 2018 à minuit.

Entre le 17 et le 28 décembre 2018, la Collectivité de Corse réunira un comité territorial de sélection qui sera constitué des personnalités suivantes :

- Le Président du Conseil Exécutif de Corse ou son représentant, Président du jury,
- Le Président de l'Assemblée de Corse ou son représentant,
- Un Conseiller à l'Assemblée de Corse,
- Le Directeur Général des Services de la Collectivité de Corse ou son représentant,
- Le Directeur Académique des services de l'Éducation nationale ou son représentant,
- Le vice-président en charge de l'éducation à l'environnement à l'OEC ou son représentant,
- Le Président du CPIE Centre Corse ou son représentant,
- Un animateur en charge d'un atelier au présent concours (tiré au sort).

Ce comité aura pour mission de sélectionner 72 projets sur l'ensemble des candidatures reçues, à savoir 36 dans le Cismonte et 36 dans le Pumonte, équitablement répartis sur les quatre cycles, à savoir :

- 1^{er} cycle : PS/MS/GS ;
- 2^{ème} cycle : CP, CE1, CE2 ;
- 3^{ème} cycle : CM1, CM2 et 6^{ème} ;
- 4^{ème} cycle : 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

Les 72 projets sélectionnés recevront une notification de la Collectivité de Corse à la suite du vote du Budget primitif 2019 de la Collectivité de Corse. Ils devront s'engager à remettre, au plus tard le 30 avril 2019, leur production illustrant leur projet pour examen par le jury du concours.

12 lauréats seront par ailleurs retenus par le jury (3 par cycle), et ces derniers s'engageront à venir présenter leur projet, en langue corse et/ou française, lors de la cérémonie de récompense organisée par la Collectivité de Corse. Celle-ci pourrait se tenir durant la semaine européenne du développement durable 2019.

Pour leur réalisation, les 72 projets retenus bénéficieront chacun d'une aide financière de la Collectivité de Corse s'élevant à 1 200 €. La participation financière de la Collectivité de Corse sera versée à la commune pour chaque école et pour les collèges, directement à l'établissement public local d'enseignement (EPLÉ).

Cette aide financière permettra de prendre en charge les dépenses indispensables à l'accomplissement du projet (petits matériels, transports, achat d'ouvrages, imprimerie, fabrications diverses, billetterie...).

Un arrêté attributif de subvention sera communiqué suite au vote du Budget primitif 2019 de la Collectivité de Corse.

Le paiement interviendra dès le projet achevé, à la réception de la fiche bilan, de l'ensemble des pièces justificatives (factures acquittées...) et des coordonnées bancaires (RIB), qui devront être transmises avant le 30 juillet 2019.

Concernant les 12 lauréats retenus, il convient de préciser qu'ils se verront attribuer un montant supplémentaire de 500 € afin de prendre en charge les frais de transport pour se rendre à la cérémonie de remise des récompenses.

Il est ainsi proposé à l'Assemblée de Corse,

1- D'approuver le présent rapport « Appel à projets - Trophées scolaires du développement durable 2018-2019 - I trufei scularii di u sviluppu à longu andà 2018-2019 »,

2- D'autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse à lancer « l'Appel à projets - Trophées scolaires du développement durable 2018-2019 - I trufei scularii di u sviluppu à longu andà 2018-2019 »,

3- D'approuver la composition du jury comme suit :

- Le Président du Conseil Exécutif de Corse ou son représentant, Président du jury,
- Le Président de l'Assemblée de Corse ou son représentant,
- Un Conseiller à l'Assemblée de Corse,
- Le Directeur Général des Services de la Collectivité de Corse ou son représentant,
- Le Directeur Académique des services de l'Éducation nationale ou son représentant,
- Le vice-président en charge de l'éducation à l'environnement à l'OEC ou son représentant,
- Le Président du CPIE Centre Corse ou son représentant,
- Un animateur en charge d'un atelier au présent concours (tiré au sort).

3- D'autoriser le Président du Conseil Exécutif à signer les différentes pièces

réglementaires (convention d'engagement, convention attributive de subvention, convention d'application, avenant...) relatives à la mise en œuvre de « l'Appel à projets - Trophées scolaires du développement durable 2018-2019 - I trufei scularii di u sviluppu à longu andà 2018-2019 ».

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Vennari u 15 di ghjugnu di u 2018

CARTULARE DI STAMPA

**Cerimonia di rimessa
di i Trufei di u Longu Andà**

**Cérémonie de remise
des Trophées du Développement durable**

Salons de l'Hôtel de la Collectivité de Corse, Bastia

Josepha Giacometti, Conseillère Exécutive de Corse chargée de l'enseignement et de la recherche, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, de l'action culturelle, du patrimoine et de l'audiovisuel, remet aujourd'hui les Trophées du Développement Durable à l'occasion de la cérémonie de remise des prix qui se tient dans les salons de l'Hôtel de la Collectivité de Corse à Bastia.

La réflexion sur le Développement Durable est à l'heure actuelle au cœur des préoccupations de notre société. C'est un enjeu majeur pour l'avenir de l'humanité et il est important d'y sensibiliser les jeunes générations notamment à travers l'éducation au développement durable en milieu scolaire. Ainsi en proposant le concours les Trophées du Développement Durable aux enfants scolarisés autour d'un projet pédagogique de sensibilisation sur les préoccupations environnementales, la Collectivité de Corse inscrit son engagement dans le cadre de la démarche Agenda 21 initiée au sein des services.

• **Les Trophées du Développement durable**

Organisé chaque année depuis sept ans par la Collectivité de Corse, en partenariat avec l'Education nationale, le Parc Naturel Régional de la Corse, l'Office de l'Environnement de la Corse, le CPIE Corte Centre Corse « A Rinascita » et le CPIE Bastia Golo Méditerranée, le concours des Trophées du Développement Durable est destiné aux écoles maternelles, primaires et aux collèges de Haute-Corse.

Cette année, ce sont 97 classes encadrées par leurs enseignants, soit 2 222 élèves au total, de maternelle, de primaire et de collège, qui ont participé à ce concours, en proposant des œuvres en relation avec le développement durable :

- pour les classes de maternelle, il s'agissait de produire une œuvre Land'art. Issu d'une tendance de l'art contemporain, le Land'art consiste à produire une œuvre en utilisant le cadre et les matériaux de la nature (bois, terre, pierres, sable, eau, rocher, etc.). Le plus souvent, les œuvres sont en extérieur, exposées aux éléments et soumises à l'érosion naturelle. Ainsi, ces œuvres ont vocation à disparaître et il ne reste que leur souvenir photographique.
- Pour les classes de primaire, il s'agissait d'une production dont le thème était cette année « Raconte-moi un métier en rapport avec la protection de l'environnement et le Développement durable ».
- Pour les classes de collège, il était proposé aux élèves de devenir de véritables ambassadeurs du Développement durable en élaborant un projet décrivant une ou des actions menées en faveur du Développement durable, dans le cadre de leur établissement ou en dehors.

Afin d'aider l'ensemble des élèves dans la réalisation de leur projet pédagogique, la Collectivité de Corse a mis gratuitement à leur disposition tout un panel d'outils, tels que :

- des ateliers, dans les classes participantes, proposés par les services de la Collectivité de Corse ou l'un des partenaires du concours ;
- des visites guidées sur site ;
- une mallette pédagogique, contenant des ouvrages, Cd-Rom, DVD et jeux sur le Développement durable constitués par la Médiathèque Départementale et mise à disposition des classes pour la durée du concours.

• Les lauréats des Trophées du Développement durable 2017-2018

Le jury de l'édition 2017/2018 des Trophées du Développement durable s'est réuni le lundi 28 mai 2018 pour étudier l'ensemble des projets présentés. Après délibérations, il a désigné 9 projets lauréats dans les 3 catégories suivantes :

Catégorie des écoles maternelles :

- 1^{er} prix : école d'Oletta : le projet de la classe de GS de Mme Catherine Battaglia,
- 2^{ème} prix : école de Fulelli : le projet de la classe de PS/GS de Mme Véronique Emondi,
- 3^{ème} prix : école d'Oletta : le projet de la classe de TP/PS/MS de Mme Marie-Ange Salge.

Catégorie des écoles primaires :

- 1^{er} prix : école de Pietralba : le projet de la classe de CP/CE1 de Mme Anne-Marie Lucciana,
 - 2^{ème} prix : école Simone Peretti (Biguglia) : le projet de la classe de CM1 de Mme Rita Oliveira,
 - 3^{ème} prix : collège Saint Joseph de Bastia : le projet de la classe de 6^{ème}, encadrée par M. Alix
- (A noter que dans le cadre de la réorganisation des cycles scolaires, les classes de 6^{èmes} concourent dans la catégorie des écoles élémentaires).

Catégorie des collèges :

- 1^{er} prix : collège Saint Joseph de Bastia : le projet de la classe de 4^{ème}, encadrée par Mme Jeanine Stefanini, Mme France Mattei et Mme Béatrice Tozzi,
- 2^{ème} prix : collège de Lucciana : le projet des classes de 6^{ème} et 5^{ème}, encadrées par Mme Sandrine Thomsen et Mme Armadan,
- 3^{ème} prix : collège de Montesoro : le projet des classes de 4^{ème} Segpa et classe ULIS, encadrées par Mme Maurel et Mme Béatrice Bozzano.

• Les récompenses attribuées aux classes lauréates

Les classes de maternelle primées recevront :

- 1^{er} prix : une sortie Education à l'Environnement Nature avec le CPIE « A Rinascita Centre Corse » et des ouvrages éducatifs,
- 2^{ème} prix : une journée sur la plage du Lotu et des ouvrages éducatifs,
- 3^{ème} prix : une journée au Parc GALEA et des ouvrages éducatifs.

Les classes de primaire lauréates recevront :

- 1^{er} prix : une visite au Parc Saleccia et des ouvrages éducatifs,
- 2^{ème} prix : un parcours Accrobranche et des ouvrages éducatifs,
- 3^{ème} prix : une sortie nature à l'Ostriconi et des ouvrages éducatifs.

Enfin, les classes lauréates des collèges seront récompensées par :

- 1^{er} prix : une visite guidée du Musée de Roccapina et la découverte du sentier du Belvédère, ainsi que des ouvrages éducatifs,
- 2^{ème} prix : une journée au Parc Galea et des ouvrages éducatifs,
- 3^{ème} prix : une sortie nature Ostriconi et des ouvrages éducatifs.

En complément de ces prix, l'ensemble des classes lauréates se verra remettre un arbre de production locale ainsi que des goodies aux couleurs des sponsors et de la Collectivité de Corse.

Appel à projets 2018-2019

« I trufei scularii di u sviluppu à longu andà »

« Les trophées scolaires du développement durable »

1. Le contexte

Face aux défis, notamment environnementaux, auxquels le monde d'aujourd'hui doit faire face, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté, en septembre 2015, le programme de développement durable à l'horizon 2030 qui vise à remettre l'humanité sur la voie de la durabilité.

Au cœur de ce programme figurent les 17 objectifs de développement durable (ODD) parmi lesquels on peut citer, par exemple : l'élimination de la pauvreté, la garantie d'un accès à l'eau et à son assainissement pour tous, une gestion durable de la ressource en eau, la lutte contre les changements climatiques, la préservation et la restauration des écosystèmes terrestres, la conservation et l'exploitation de manière durable les ressources marines...

L'éducation, au sens large du terme, fait partie de ces objectifs universels. Élément à part entière du développement durable, l'éducation en est également un des principaux moteurs, car elle représente une stratégie essentielle dans la réalisation des ODD.

L'éducation au développement durable (EDD) a pour finalité de faire évoluer les mentalités ainsi que les comportements vis-à-vis de l'environnement. Menée en milieu scolaire, afin d'y sensibiliser les jeunes générations, l'EDD est l'une des clés de réussite de cette démarche. À travers une approche pédagogique, elle a alors pour objectif de donner des éléments de réflexion aux élèves autour des questions environnementales, économiques et socioculturelles.

En Corse, l'insularité rend encore plus fondamentaux les sujets liés au développement durable et oblige à trouver des solutions originales utilisant des ressources propres à notre territoire.

C'est pourquoi il convient de saisir toutes les occasions de transmettre à chaque élève, citoyen et décideur de demain, les connaissances et compétences nécessaires au développement durable de l'île.

Le dispositif des « trophées scolaires du développement durable », initié il y a 8 ans en partenariat avec l'Éducation nationale, s'inscrit pleinement dans cette dynamique d'action en

permettant aux élèves accompagnés par leurs professeurs de porter des projets en lien avec ce thème.

Au cours de la session des 25 et 26 octobre 2018, l'Assemblée de Corse a validé la mise en œuvre de ces trophées qui s'adressent désormais à l'ensemble des écoles du primaire et des collèges insulaires.

L'objectif de cet appel à projets est de donner les moyens aux classes et aux établissements candidats de réaliser, à travers un large choix thématique, un projet pédagogique entrant dans le champ des ODD.

2. Nature du projet présenté

L'appel à projets concerne les élèves des écoles maternelles, élémentaires et collèges publics ou privés. Les candidats sont invités à produire un diaporama qui illustre la démarche et la réalisation du projet en adéquation avec un ou plusieurs ODD (Cf. Annexe 5). Ces productions seront examinées par un jury qui se réunira durant la première quinzaine du mois de mai.

Chaque établissement pourra présenter son projet à travers une classe ou un groupe d'élèves pouvant être issu de différentes classes appartenant à un même cycle.

3. Déroulement de l'appel à projets

L'appel à projets sera ouvert à partir du **lundi 12 novembre**. Les candidatures (fiches présentées en annexe) devront être retournées par courrier électronique ou par voie postale au service instructeur de la Collectivité de Corse, au plus tard le **14 décembre à minuit**.

Entre le **17 et le 28 décembre 2018**, la Collectivité de Corse réunira un comité territorial de sélection constitué de représentants de la Collectivité de Corse et de l'Éducation nationale.

Le comité aura pour mission de sélectionner 72 projets sur l'ensemble candidatures reçues (36 en Haute-Corse et 36 en Corse-du-Sud) équitablement répartis sur les quatre cycles définis au chapitre 4 (p. 3).

Les 72 projets sélectionnés recevront une notification de la Collectivité de Corse après le vote du Budget primitif de la Collectivité de Corse. Ils devront s'engager à remettre, au plus tard le **30 avril 2019**, leur production illustrant leur projet (sous forme de diaporama. cf. Annexe 4) pour examen par le jury du concours (Cf. Annexe 7).

Les 12 lauréats retenus par le jury (3 par cycle) s'engagent à venir présenter leur projet **en langue corse et/ou française** lors de la cérémonie de récompense organisée par la

Collectivité de Corse. Celle-ci pourrait se tenir durant la semaine européenne du développement durable 2019.

Il est à noter que la durée de cette présentation ne devra pas excéder 15 minutes et que l'ensemble des frais occasionnés pour assister à cette cérémonie sera pris en charge par l'organisateur.

La Collectivité de Corse se réserve le droit de modifier les dates de cet appel à projets ou de le suspendre.

4. Catégories de candidatures

Les candidatures seront classées selon les 4 catégories suivantes :

1^{er} cycle : PS/MS/GS ;

2^{ème} cycle : CP, CE1, CE2 ;

3^{ème} cycle : CM1, CM2 et 6^{ème} ;

4^{ème} cycle : 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

5. Critères de sélection des projets

Les projets sélectionnés seront notamment appréciés à partir des éléments renseignés dans la fiche de candidature (Cf. Annexe 1) et des critères suivants :

- la cohérence avec les objectifs de l'appel à projets ;
- les méthodes actives et dynamiques favorisant l'émergence de questionnements ; les échanges et l'interaction ;
- la nature et la pertinence des actions choisies ;
- le niveau d'implication des acteurs de la communauté scolaire ;
- les projets transversaux ;
- la proposition, à l'appui du projet, d'évènements de restitution, d'outils permettant un rayonnement du projet auprès de tous les publics.

6. Financement du projet

Pour leur réalisation, les 72 projets retenus bénéficieront chacun d'une aide financière de la Collectivité de Corse s'élevant à 1 200,00 €. La participation financière de la Collectivité de

Corse sera versée à la commune pour chaque école et pour les collèges, directement à l'établissement public local d'enseignement (EPL).

Ce soutien servira à financer uniquement les dépenses indispensables à l'accomplissement du projet (petits matériels, transports, achat d'ouvrages, imprimerie, fabrications diverses, billetterie...).

Un arrêté attributif de subvention sera communiqué dès le vote du Budget primitif de la Collectivité de Corse.

Le paiement interviendra dès le projet achevé, à la réception de la fiche bilan (Cf. Annexe 3), de l'ensemble des pièces justificatives (factures acquittées...) et des coordonnées bancaires (R.I.B.) qui devront être transmises avant le 30 juillet de l'année scolaire en cours.

Si le montant total des pièces justificatives fournies est supérieur à 1 200,00 €, la somme retenue pour la mise en paiement de la subvention sera de 1 200,00 €.

Si le montant total des pièces justificatives fournies est inférieur à 1 200,00 €, la somme retenue pour la mise en paiement de la subvention correspondra au montant total des pièces justificatives fournies.

Concernant les 12 lauréats retenus, il convient de préciser qu'ils se verront attribuer un montant supplémentaire de 500,00 € afin de prendre en charge les frais de transport pour se rendre à la cérémonie de remise des récompenses.

7. Accompagnement du projet et outils mis à disposition

Les participants pourront également être accompagnés dans la réalisation de leur projet par des intervenants agréés par l'Éducation nationale, par le réseau Canopé ou encore par des services de la Collectivité de Corse et des partenaires l'opération. La liste des activités gratuites (ateliers dans les classes et/ou sur le terrain) proposées aux établissements figure en annexe 6.

Important : il revient aux 72 candidats sélectionnés de se rapprocher des responsables des activités gratuites proposées afin de convenir avec eux des modalités liées aux inscriptions et d'entreprendre les démarches nécessaires aux transports des élèves dès réception de l'arrêté attributif de subvention.

Il est à noter que les parcs, réserves et autres sites protégés sur lesquels pourront se dérouler les activités de terrain sont des espaces naturels fragiles dont la conservation des milieux sensibles – vie sauvage, faune, flore ou éléments d'intérêt géologique... – présente une importance particulière.

Il est donc nécessaire de les préserver contre toute intervention susceptible de les dégrader.

C'est pourquoi les enseignants devront veiller à ce que les enfants respectent quelques règles lors des visites :

- ne pas laisser de traces de leur passage (emporter un sac pour ramasser les débris) ;
- respecter les cultures et les propriétés agricoles ;
- veiller à ne pas déranger les animaux domestiques et sauvages ;
- respecter les milieux aquatiques et ne pas les polluer ;

Les enseignants devront également veiller à ce que les enfants :

- respectent les **consignes de sécurité** énoncées par les intervenants au début de chaque sortie ;
- ne quittent pas le site sans autorisation ;
- portent des vêtements adaptés aux conditions de la sortie.

En cas d'allergie ou de problème de santé, un enseignant préviendra l'intervenant. Par ailleurs, l'enseignant gardera en sa possession les traitements adaptés à la problématique de l'enfant afin de lui administrer le cas échéant.

Lors des sorties, l'institution scolaire assume la responsabilité des élèves qui lui sont confiés conformément à la circulaire N° 97-178 du 18 septembre 1997.

8. Remise des projets

Chaque projet présenté sous forme de diaporama (Cf. annexe 4) devra être expédié au plus tard à la date indiquée à l'article 3, à savoir le **30 avril 2019**.

- soit par voie électronique à l'adresse suivante : TDD@isula.corsia
- soit par voie postale :

Appel à projets 2018/2019

« I trufei scularii di u sviluppu à longu andà »

« Les trophées scolaires du développement durable »

Direction adjointe en charge de l'accompagnement éducatif et de la vie étudiante

Madame Christelle STRA

Hôtel de la Collectivité de Corse

**Rond-point du Maréchal Leclerc
20405 BASTIA cedex**

9. Récompenses

Durant la cérémonie de remise des récompenses, les 12 lauréats (trois par cycle) recevront leur trophée ainsi que des ouvrages éducatifs.

10. Pièces du dossier de candidature

Pour participer à cet appel à projets, chaque candidat devra compléter la fiche de candidature (annexe 1) et la fiche de droit à l'image (annexe 2) puis les renvoyer :

- soit par voie électronique à l'adresse suivante : TDD@isula.corsia
- soit par voie postale :

Appel à projets 2018/2019

« I trufei scularii di u sviluppu à longu andà »

« Les trophées scolaires du développement durable »

Direction adjointe en charge de l'accompagnement éducatif et de la vie étudiante

Madame Christelle STRA

Hôtel de la Collectivité de Corse

Rond-point du Maréchal Leclerc

20405 BASTIA cedex 9

POUR RAPPEL

À renvoyer avant le 14 décembre 2018 à minuit :

1. Fiche de candidature (annexe 1) ;
2. Fiche de droit à l'image (annexe 2).

Remise du diaporama et de la fiche bilan :

3. Diaporama (suivant les indications de l'annexe 4) à renvoyer avant le 30 avril 2019 ;
4. Fiche bilan (annexe 3) et pièces justificatives à renvoyer avant le 30 juillet 2019.

Complément d'information :

5. Liste des 17 objectifs de développement durable (annexe 5) ;
6. Liste des activités gratuites et coordonnées utiles (annexe 6) ;
7. Composition du jury (annexe 7).



Les modèles type de ces documents sont également disponibles en ligne sur le site de la Collectivité de Corse :

www.isula.corsica

ANNEXE 1

Appel à projets 2018/2019
« I trufei scularii di u sviluppu à longu andà »
« Les trophées scolaires du développement durable »

Fiche de candidature

Nom de l'établissement :.....
Nom du (des) responsable(s) du projet :.....
Téléphone : __ / __ / __ / __ / __ **Courriel**.....

Titre du projet :.....
Problématique(s) traitée(s) :

.....

Public(s) concerné(s)

Cycle concerné :..... Classe bilingue (O/N) :.....
 Classe(s) :..... Nombre d'élèves :.....

Descriptif du projet

Objectifs visés :

Organisation et actions menées lors de la réalisation du projet :

Lien avec les fondamentaux du socle commun :

Projet attendu :

Partenaires associés dans le projet :

- Numéros des ateliers et/ou des sorties choisis (5 au maximum parmi les 73 figurant dans le tableau en annexe 6) :
- Autre(s) partenariat(s) sollicité(s) :

Descriptif des moyens mobilisés :

- Moyens humains :
- Moyens matériels (*préciser les dépenses financées par l'aide de la Collectivité de Corse*) :

Date :

Cachet et signature du chef d'établissement :

Transmission de la fiche de candidature accompagnée de la fiche de droit à l'image

Au plus tard le 14 décembre 2018

à l'adresse électronique suivante : TDD@isula.corsica

ou par voie postale à l'adresse suivante :

Appel à projets 2018/2019

« I trufei scularii di u sviluppu à longu andà »

« Les trophées scolaires du développement durable »

Mme Christelle STRA

Direction adjointe en charge de l'accompagnement éducatif et de la vie étudiante

Hôtel de la Collectivité de Corse

Rond-point du Maréchal Leclerc

20405 BASTIA cedex 9

Tél : 04.95.55.58.49 ou 04.95.55.69.17

Document téléchargeable sur le site www.isula.corsica

ANNEXE 2

Appel à projets 2018/2019
« I trufei scularii di u sviluppu à longu andà »
« Les trophées scolaires du développement durable »

Fiche droit à l'image

Je soussigné(e) (nom et prénom du responsable du projet) :

.....

Enseignant(e) de l'établissement (nom de l'établissement et niveau du groupe d'élèves ou de la classe concernée) :

.....

M'engage à faire signer un document aux parents et représentants légaux des élèves participant à l'appel à projets « I trufei scularii di u sviluppu à longu andà – Les trophées scolaires du développement durable »

- autorise la publication des noms et prénoms, âges et photographies ou clips vidéo des participants à des fins de communication des résultats de l'appel à projets, et ce, sans pouvoir exiger une contrepartie financière ;
- autorise la Collectivité de Corse à utiliser la production de l'appel à projets et à la diffuser dans les lieux publics et privés, ainsi que dans la presse et sur son site internet ;
- cède à la Collectivité de Corse les droits de reproduction, d'adaptation et de représentation des productions pour une éventuelle campagne de communication externe, et ce, pour une durée illimitée.

Fait à :

Le :

Signature du responsable du projet

Signature du chef d'établissement et cache

ANNEXE 3



Appel à projets 2018/2019
« I trufei scularii di u sviluppu à longu andà »
« Les trophées scolaires du développement durable »

Fiche bilan

Nom de l'établissement :.....

Nom du (des) responsable(s) du projet :.....

Téléphone : __ / __ / __ / __ / __ **Courriel :**.....

Titre du projet :.....

Public(s) concerné(s)

Classe(s) :.....

Nombre d'élèves :.....

Réalisation de l'action :

- L'action a-t-elle été réalisée complètement ? Oui / Non / Partiellement
- Si NON, indiquez le motif :

Partenaire(s) sollicité(s) :

Descriptif des moyens utilisés :

- Moyens humains :
- Moyens matériels (*préciser les moyens pour lesquels un financement a été obtenu*) :

Lieu(x) visité(s) : oui/non

Si oui le(s)quel(s) :

Budget réalisé

Lorsqu'il y a plusieurs partenaires, le coût des interventions de chacun doit être précisé (rubrique Autres).

La fiche bilan doit être accompagnée de toutes les pièces justificatives permettant la mise en paiement de la subvention (factures acquittées).

Si le montant total des pièces justificatives fournies est supérieur à 1200,00 €, la somme retenue pour la mise en paiement de la subvention sera de 1 200,00 €.

Si le montant total des pièces justificatives fournies est inférieur à 1 200,00 € la somme retenue pour la mise en paiement de la subvention correspondra au montant total des pièces justificatives fournies.

DÉPENSES	RECETTES
DÉPLACEMENTS POUR LA RÉALISATION DU PROJET :	AUTOFINANCEMENT :
ACHAT DE MATÉRIELS :	AUTRES FINANCEMENTS :
VISITE/BILLETTERIE :	PARTICIPATION DES FAMILLES :
AUTRES :	SUBVENTION ACCORDÉE PAR LA COLLECTIVITÉ DE CORSE :
TOTAL :	TOTAL :

Évaluation du projet

- Points forts du projet :
- Difficultés rencontrées dans la réalisation du projet :
- Points à améliorer :

Date :

Cachet et signature du chef d'établissement :

Transmission de la fiche bilan, des pièces justificatives et du R.I.B.
Au plus tard le 30 juillet 2019

à l'adresse électronique suivante : TDD@isula.corsica
ou par voie postale à l'adresse suivante :

Appel à projets 2018/2019
« I trufei scularii di u sviluppà à longu andà »
« Les trophées scolaires du développement durable »

Mme Christelle STRA
Direction adjointe en charge de l'accompagnement éducatif et de la vie étudiante
Hôtel de la Collectivité de Corse
Rond-point du Maréchal Leclerc
20405 BASTIA cedex 9
Tél : 04.95.55.58.49 ou 04.95.55.69.17

Document téléchargeable sur le site www.isula.corsica

ANNEXE 4

Appel à projets 2018/2019 **« I trufei scularii di u sviluppu à longu andà »** **« Les trophées scolaires du développement durable »**

Recommandations relatives au diaporama

Informations concernant le contenu du diaporama :

Les candidats sont libres de présenter leur diaporama sous la forme de leur choix. Toutefois, la production devra comporter les informations suivantes :

- Nom de l'établissement et du (des) responsable(s) du projet ;
- Catégorie à laquelle appartient le candidat (1^{er} cycle : PS/MS/GS ; 2^{ème} cycle : CP, CE1, CE2 ; 3^{ème} cycle : CM1, CM2 et 6^{ème} ; 4^{ème} cycle : 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} ;
- Classe(s) (indiquer s'il s'agit d'une classe bilingue ou non) et nombre d'élèves ;
- Titre du projet et problématique(s) traitée(s) ;
- Objectifs visés et résultats obtenus ;
- Organisation et actions menées lors de la réalisation du projet ;
- Partenaire(s) associé(s) dans la réalisation du projet.

Critères d'appréciation du diaporama :

Le jury examinera l'ensemble des productions adressées au plus tard le 30 avril 2019 puis sélectionnera les 12 lauréats retenus (3 par cycle) à partir de la grille de notation suivante :

- Pertinence de la démarche pédagogique (4 points) ;
- Originalité du projet (4 points) ;
- Qualité esthétique et visuelle de la production (4 points) ;
- Degré d'implication des élèves dans le projet (4 points) ;
- Adéquation avec un ou plusieurs ODD (4 points).

Recommandations techniques relatives à la production et à la remise du diaporama

Pour des raisons de compatibilité, le diaporama devra être réalisé sous Windows. Les logiciels ou formats de présentation et les types de fichiers acceptés pour concourir sont les suivants : Microsoft Powerpoint (.ppt, .pptx) ou OpenDocument présentation (.odp).

Du fait du nombre conséquent de productions à examiner, le diaporama ne devra pas

comporter plus de 10 diapositives.

La réalisation et l'intégration de vidéos de courte durée (n'excédant pas plus de 3 minutes) sont possibles, mais l'image fixe doit rester prédominante.

Pour rappel, le diaporama devra être expédié le 30 avril 2019 au plus tard. Son envoi devra s'effectuer uniquement en le copiant sur clé USB adressée par voie postale à l'adresse ci-après :

Appel à projets 2018/2019

« I trufei scularii di u sviluppu à longu andà »

« Les trophées scolaires du développement durable »

Direction adjointe en charge de l'accompagnement éducatif et de la vie étudiante

Mme Christelle STRA

Hôtel de la Collectivité de Corse

Rond-point du Maréchal Leclerc

20405 BASTIA cedex 9

ANNEXE 5

Appel à projets 2018/2019 « I trufei scularii di u sviluppu à longu andà » « Les trophées scolaires du développement durable »

Les 17 objectifs du développement durable

L'appel à projets concerne les élèves des écoles primaires et des collèges de Corse, publics ou privés. Les classes sont invitées à mener un projet au sein de leur établissement en lien avec un ou plusieurs des 17 objectifs de développement durable (ODD) définis par les Nations Unies.



Les objectifs sont les suivants :

OBJECTIF 1 : ERADICATION DE LA PAUVRETE

Donner à tous, partout dans le monde, l'aide dont les plus pauvres ont besoin pour se sortir de la pauvreté sous toutes ses formes est l'essence même du développement durable. L'objectif 1 se concentre sur l'élimination de la pauvreté par le biais de stratégies interdépendantes, y compris le développement de systèmes de protection sociale, des emplois décents et le renforcement de la résilience des pauvres.

OBJECTIF 2 : LUTTE CONTRE LA FAIM

L'objectif 2 répond à un besoin humain fondamental, l'accès à une alimentation nutritive et saine, et les moyens de le garantir durablement pour tous. On ne peut remédier à la faim en augmentant uniquement la production alimentaire. Un bon fonctionnement des marchés, un accroissement des revenus des petits exploitants agricoles, l'égalité d'accès à la technologie et aux terres, des investissements supplémentaires, tous ces facteurs jouent un rôle dans la création d'un secteur agricole dynamique et productif qui renforce la sécurité alimentaire.

OBJECTIF 3 : ACCÈS A LA SANTE

L'objectif 3 porte sur l'ensemble des grandes priorités en matière de santé et appelle à améliorer la santé procréative, maternelle et infantile ; à mettre fin aux maladies transmissibles ; à réduire les maladies non transmissibles et autres risques sanitaires ; et à assurer un accès universel à des médicaments et vaccins sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable, ainsi qu'à une couverture santé.

OBJECTIF 4 : ACCÈS A UNE EDUCATION DE QUALITE

L'objectif 4 vise à garantir que tout le monde ait accès à une éducation de qualité et des possibilités de formation tout au long de la vie. Cet objectif va au-delà de la scolarisation et englobe les niveaux de compétence, la disponibilité d'enseignants qualifiés, d'équipements scolaires adéquats et les disparités dans les résultats scolaires.

OBJECTIF 5 : EGALITE ENTRE LES SEXES

Les inégalités entre les sexes persistent dans le monde entier, privant les femmes et les filles de leurs droits les plus fondamentaux et compromettant les perspectives qui s'offrent à elles. Des efforts plus énergiques sont nécessaires pour parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser les femmes et les filles, notamment sur le plan juridique, afin de lutter contre les discriminations sexistes profondément ancrées, qui sont souvent la conséquence d'attitudes patriarcales et de normes sociales apparentées.

OBJECTIF 6 : ACCÈS A L'EAU SALUBRE ET L'ASSAINISSEMENT

L'objectif 6 vise à relever les défis en matière d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène pour les populations, ainsi que les problèmes concernant les écosystèmes aquatiques. En l'absence de ressources en eau et d'un assainissement de qualité et durables, les progrès dans plusieurs autres domaines des objectifs du développement durable, dont la santé, l'éducation et la réduction de la pauvreté, seront aussi retardés.

OBJECTIF 7 : RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'accès universel à des services énergétiques d'un coût abordable, fiable et durable exige d'étendre l'accès à l'électricité et à des technologies et à des combustibles non polluants pour cuisiner, d'améliorer l'efficacité énergétique et d'accroître l'utilisation de l'énergie renouvelable. Pour atteindre cet objectif, des politiques et des financements plus audacieux sont nécessaires, mais il faut aussi que les pays soient amplement disposés à adopter de nouvelles technologies.

OBJECTIF 8 : ACCÈS À DES EMPLOIS DÉCENTS

La croissance économique est le moteur principal du développement durable. Lorsque cette croissance est soutenue et inclusive, un plus grand nombre de personnes peuvent échapper à la pauvreté, à mesure que les possibilités pour un plein emploi productif se développent. Pour permettre aux générations futures de bénéficier de la croissance économique actuelle, cette croissance devrait être respectueuse de l'environnement et non le résultat d'une exploitation irrationnelle des ressources.

OBJECTIF 9 : INNOVATION ET INFRASTRUCTURES

L'infrastructure, l'industrialisation et l'innovation sont les trois moteurs de la croissance économique. Lorsque l'inclusion, la résilience et la durabilité sont aussi prises en compte dans la mise en œuvre de ces forces motrices, la croissance économique peut favoriser le développement durable.

OBJECTIF 10 : RÉDUCTIONS DES INÉGALITÉS

L'objectif 10 appelle à réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre pour que les migrations se déroulent de manière sûre, ordonnée et régulière, et à permettre aux pays en développement de mieux faire entendre leur voix lors des prises de décisions économiques et financières internationales.

OBJECTIF 11 : VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

Le rythme de la croissance urbaine a été sans précédent. Près de 4 milliards de personnes vivaient dans des villes en 2015, soit plus de la moitié de la population mondiale. Cependant, bien que les villes soient des foyers d'innovation et permettent de favoriser la croissance de l'emploi et de l'économie, l'urbanisation rapide entraîne avec elle des problèmes considérables, dont des logements inadaptés, une intensification de la pollution atmosphérique et un manque d'accès à des services et à des infrastructures de base.

OBJECTIF 12 : CONSOMMATION RESPONSABLE

Les modes de consommation et de production durables permettent une utilisation efficace des ressources et peuvent réduire les effets des activités économiques sur l'environnement. Dans ce but, cet objectif vise à dissocier la croissance économique de l'exploitation des ressources, et faire en sorte que les substances chimiques et les déchets dangereux soient gérés de façon à minimiser leur impact sur les populations et l'environnement.

OBJECTIF 13 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le réchauffement de la planète s'est poursuivi en 2016 et a atteint un nouveau record, la température ayant augmenté d'environ 1,1 degré Celsius par rapport aux niveaux préindustriels. La superficie de la glace de mer dans le monde a diminué et couvrait 4,14 millions de kilomètres carrés en 2016, soit la deuxième étendue la plus faible mesurée. Afin d'atténuer les changements climatiques et leurs répercussions, il faudra mettre à profit la dynamique créée par l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Il s'agit aussi de redoubler d'efforts pour renforcer la résilience et limiter les phénomènes climatiques et les catastrophes ↵ naturelles liées au climat.

OBJECTIF 14 : PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE AQUATIQUES

Les océans recouvrent près des trois quarts de la planète ; ils sont le plus grand écosystème de la terre. Les effets de plus en plus nuisibles des changements climatiques, dont l'acidification des océans, la surpêche et la pollution marine compromettent les progrès récents accomplis pour protéger certaines zones des océans du monde.

OBJECTIF 15 : PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE TERRESTRES

Des écosystèmes préservés et restaurés et la biodiversité qu'ils abritent peuvent aider à atténuer les changements climatiques et permettre d'améliorer la résilience face aux pressions anthropiques croissantes et aux catastrophes naturelles de plus en plus nombreuses. Des écosystèmes sains ont aussi de multiples avantages pour les communautés qui en dépendent. L'objectif 15 se concentre sur la préservation et l'exploitation durable des espèces et des écosystèmes terrestres.

OBJECTIF 16 : JUSTICE ET PAIX

La paix, la justice et des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous sont au cœur du développement durable. Les progrès pour promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives sont irréguliers d'un pays à l'autre et au sein des pays.



Les conflits violents ont augmenté ces dernières années, et nombre de conflits armés de haute intensité font de nombreuses victimes parmi les civils et chassent des millions de personnes de chez eux.

OBJECTIF 17 : PARTENARIATS POUR LES OBJECTIFS MONDIAUX

Il importe de s'engager plus fermement en faveur du partenariat et de la coopération pour atteindre les objectifs du développement durable. Pour ce faire, il faudra assurer la cohérence des politiques et instaurer un environnement favorable en vue de la mise en œuvre du développement durable à tous les niveaux et par tous les acteurs.

ANNEXE 6

Appel à projets 2018/2019

« I trufei scularii di u sviluppu à longu andà »

« Les trophées scolaires du développement durable »

Liste des activités gratuites et coordonnées utiles

Numéro atelier	Thème	Lieu (Site, Classe)	Partenaire/Service	Durée	Public concerné	Observations
1	<p>Flore : Espèces protégées (linaire jaune) intérêt écologique des dunes.</p> <p>Éducation à l'environnement :</p> <p>Explication sur les actions du gestionnaire et réflexion sur l'homme et son environnement. Reconquête du milieu et aménagement de l'espace.</p>	RICANTU	CDC 2A	3 h	Classes de tous niveaux	Floraison précoce de mars à mai (40 élèves)
2	<p>Faune : Espèce endémique Hélix cératina.</p> <p>Éducation à l'environnement :</p> <p>Explication sur les actions du gestionnaire et réflexion sur l'homme et son environnement. Reconquête du milieu et aménagement de l'espace.</p>	RICANTU	CDC 2A	3 h	Classes de tous niveaux	(40 élèves)
3	<p>Flore : Découverte du milieu, des essences du maquis, atelier éveil sensoriel, étage thermo méditerranéen (atelier botanique). Espèce protégées in situ : Silène velouté. Actions de protection/sensibilisation au milieu dunaire.</p>	CAPU DI FENU	CDC 2A	3 h	Cours moyen	(30 élèves)

Numéro atelier	Thème	Lieu (Site, Classe)	Partenaire/ Service	Durée	Public concerné	Observations
4	Flore : Découverte des essences du maquis, étude étage thermo méditerranéen. Patrimoine et histoire : explications sur le mode de gestion des tours génoises en Corse et sur le site. Histoire du site et charbonnière.	CAPU DI MURU	CDC 2A	3 h	Cours moyen	(30 élèves)
5	Flore : Découverte des essences du maquis, étude et observation du milieu.	OMIGNA	CDC 2A	3 h	Cours moyen	(30 élèves)
6	Flore : Essences du maquis. Histoire et patrimoine : Rôle et explications sur les tours génoises, four à chaux, méthodes des constructions. Reconquête du milieu aménagements des espaces dunaires (protection).	FAUTEA	CDC 2A	3 h	Cours moyen	(30 élèves)
7	Flore : Découverte des essences du maquis et zones humides.	ARASU	CDC 2A	2 h	Cours moyen	(30 élèves)
8	Faune et étude du milieu : Observation ornithologique, lecture de carte, orientation, sensibilisation au cycle d'eau.	ARASU	CDC 2A	2 h	Cours moyen	(30 élèves)

Numéro atelier	Thème	Lieu (Site, Classe)	Partenaire/ Service	Durée	Public concerné	Observations
9	<p>A la découverte des mares méditerranéennes temporales de Corse</p> <p>Faire découvrir aux élèves les spécificités de cet écosystème ; se familiariser avec la faune et la flore de ce milieu atypique ; préciser les enjeux de préservation et la spécificité de ces écosystèmes ; identifier les menaces pesant sur ces écosystèmes ; mettre en évidence le rôle de l'homme dans ces menaces et les actions bénéfiques ou raisonnées qu'il est capable d'entreprendre, mais également faire découvrir les moyens de protéger les mares et responsabiliser les élèves à leur protection.</p> <p>Lors de la sortie terrain (mare d'E Cannucciole (Agriate) pour la Haute-Corse et et sur la mare temporaire de Musella (Bonifacio) pour la Corse-du-Sud) 6 ateliers de 15 à 30 mn seront proposés.</p> <p>Deux classes de cycle 3 ou de collège pourront y participer et l'atelier sera organisé en 2 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une intervention en classe fin mars / début avril (demi-journée) - une sortie sur site (mi-avril / début mai) dans l'Agriate (site d'E Cannucciole à proximité du village de Casta) et sur Bonifacio (site de Musella). <p>Le nombre de classes sera cependant limité à une par site en raison de la fragilité de ce milieu.</p>	<p>En classe et Agriate et Musella (Bonifacio) pour les sorties</p>	<p>OEC</p>	<p>½ journée en classe (fin mars début avril) + 1 journée terrain (fin avril début mai)</p>	<p>Cycle 3 ou collège</p>	<p>2 classes max (1 en Haute-Corse + 1 en Corse-du-Sud)</p>

Numéro atelier	Thème	Lieu (Site, Classe)	Partenaire/ Service	Durée	Public concerné	Observations
10	<p>Les déchets plastiques : un péril pour les écosystèmes marins</p> <p>Tour d'horizon des différentes nuisances des déchets dérivants sur la faune marine (cétacés, oiseaux, poissons...). Quels impacts directs et indirects sur la biodiversité, la chaîne alimentaire, la santé des écosystèmes ? Quels sont les principes de base pour remédier à cette catastrophe écologique planétaire ? Comment agir à notre échelle ?</p>	En classe	OEC	½ journée	Cycle 3	8 classes max (localisées en Corse-du-Sud)
11	<p>Appréhender un jardin biologique à l'école</p> <p>Cet atelier aborde la thématique du jardin et par-delà les enjeux du respect de l'environnement (connaître la saisonnalité de certains fruits et légumes...).</p> <p>Activité sensorielle et de sensibilisation à la nature et à l'environnement.</p> <p>Chaque atelier se termine par une séance plantation en classe (avec jardinières, terreau, plantes aromatiques et graines) si l'école ne possède pas de carré de jardin ou bien en pleine terre si l'école dispose d'un espace « plantation » dans la cour.</p>	En classe	OEC	1 journée (ou 2 matinées pour les PS)	maternelles	8 classes max (de mars à juin) Atelier pouvant être dispensé en langue corse

Numéro atelier	Thème	Lieu (Site, Classe)	Partenaire/ Service	Durée	Public concerné	Observations
12	<p>Entomofolle's, insectes de Corse et d'ailleurs</p> <p>L'atelier se déroulera en 2 temps. Matinée (10-12 h) : initiation au monde de l'entomologie, à travers la présentation de divers objets, œuvres, films et nombre d'insectes naturalisés (collections). Après-midi (13 h-15 h) : « Dans la peau d'un entomologiste ! » Plusieurs équipes d'entomologistes en herbes seront constituées, avec la mission de capturer le plus d'insectes différents possible (matériel prêté par l'OEC : filets à papillons, boîtes, loupes...).</p>	<p>Locaux de l'OEC (RT 50, site de Lergie)</p>	OEC	1 journée (matinée en salle, après-midi sur le terrain)	Classes élémentaires (cycles 2 et 3)	2 classes Période : mai
13	La surveillance de la qualité de l'air en Corse	En classe Haute-Corse	QUALITAIR CORSE	½ JOURNÉE	Du CE1 au CM2	
14	Journées Européennes du Patrimoine « l'art du partage »	Lotu Tour de la Mortella	CDC 2B SDTC AGRIATE EEDD	1 JOUR	CYCLE 4 Jeudi 20 septembre	
15	Journées Européennes du Patrimoine « l'art du partage »	Réserve naturelle de l'étang de Biguglia (RNEB)	CDC 2B RNEB	1 JOUR	CYCLE 4 Jeudi 20 septembre	
16	Fête de la science	UNIVERSITE DE CORTE	CDC- 2B- RNEB EEDD	1 JOUR	CYCLE 2/3/4 Octobre	

Numéro atelier	Thème	Lieu (Site, Classe)	Partenaire/ Service	Durée	Public concerné	Observations
17	Fête de la science La nature vue à travers l'objectif photo 1	Étang de Palu	CDC 2B SDTC PLAINE	2 JOURS	CYCLE 4/5 Octobre	
18	Les journées mondiales des zones humides	RNEB	CDC 2B RNEB	1 JOUR	CYCLE 3/4 JEUDI 7 FEVRIER	
19	Les journées mondiales des zones humides La nature vue à travers l'objectif photo 2	-	CDC 2B SDTC PLAINE	2 JOURS	CYCLE 4/5 février	
20	Les journées mondiales des zones humides	Mare temporaire d'E Cannuciole	CDC 2B SDTC AGRIATE	1 JOUR	CYCLE 4/5 février	
21	La fête de la nature	Algajola Spanu	CDC 2B SDTC AGRIATE	6 JOURS	CYCLE 2/3/4 AVRIL	
22	La fête de la nature (VTT électrique)	Boccu di Vezzu Commune de Santo Pietro	CDC 2B SDTC AGRIATE	1 JOUR	Lycéens	

Numéro atelier	Thème	Lieu (Site, Classe)	Partenaire/ Service	Durée	Public concerné	Observations
23	La fête de la nature La nature vue à travers l'objectif photo 3	Étang de Palu	CDC 2B SDTC PLAINE	2 JOURS	CYCLE 4/5 mai	
24	La fête de la nature (pirogues)	Mucchiatana Venzolasca	CDC 2B SDTC PLAINE EEDD	6 JOURS	CYCLE 3/4/5 Mai/juin	
25	Fréquence grenouille	Lotu Saint-Florent	CDC 2B SDTC EEDD	12 jours	CYCLE 2/3/4 Mai/juin	
26	Ateliers faunes flores j'apprends à reconnaître les espèces	RNEB	CDC 2B RNEB	1 JOUR	CYCLE 2/3/4	
27	Anatomie Faune terrestre et aquatique	RNEB	CDC 2B RNEB	1 JOUR	CYCLE 2/3/4	
28	Les plantes utiles	RNEB	CDC 2B RNEB	1 JOUR	CYCLE 2/3/4	
29	Chants à thème naturaliste	RNEB	CDC 2B RNEB	1 JOUR	CYCLE 1/2/3	
30	Les techniques de pêche de l'étang	RNEB	CDC 2B RNEB	1 JOUR	CYCLE 2/3/4/5	

Numéro atelier	Thème	Lieu (Site, Classe)	Partenaire/ Service	Durée	Public concerné	Observations
31	La formation des lagunes	RNEB	CDC 2B RNEB	1 JOUR	CYCLE 3/4/5	
32	Traces et empreintes de la faune	RNEB	CDC 2B RNEB	1 JOUR	CYCLE 1/2/3/4	
33	Mieux connaître le patrimoine historique, antique, architectural et archéologique de notre lagune	RNEB	CDC 2B RNEB	1 JOUR	CYCLE 2/3/4	
34	L'arbre mon ami	RNEB	CDC 2B RNEB	1 JOUR	CYCLE 1/2/3/4	
35	Parc naturel régional de Corse : son histoire, ses missions, et les actions dans le cadre de la charte Diaporama	classe	CDC 2B PNRC	1 h 30	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX
36	La faune remarquable de Corse (cerf, mouflon, sittelle, truite macrostigma...) Diaporama et maquettes	classe	PNRC	1 h 30	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX
37	Le cerf de Corse : outil composé d'un cdrom bilingue (français-corse) et d'une exposition pour découvrir cette espèce et le programme de réintroduction en Corse.	classe	PNRC	1 h 30	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX
38	U cursinu : outil pédagogique composé d'un cdrom bilingue (français-corse) et d'une exposition sur le thème du chien corse et du pastoralisme.	classe	PNRC	1 h 30	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX

Numéro atelier	Thème	Lieu (Site, Classe)	Partenaire/ Service	Durée	Public concerné	Observations
39	<p>L'altore, u signore di a muntagna : présentation du gypaète barbu, le plus grand oiseau d'Europe, du milieu montagnard et des interactions entre cette espèce et les activités humaines (pastoralisme...).</p> <p>Outil : malle pédagogique avec maquette grandeur nature et exposition.</p>	classe	PNRC	1 h 30	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX
40	<p>Le mouflon de Corse :</p> <p>Pour connaître cette espèce emblématique, son mode de vie, les dangers qui la menacent.</p> <p>Outil : malle pédagogique</p>	classe	PNRC	1 h 30	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX
41	<p>La truite macrostigma : découverte de l'espèce et de son milieu.</p> <p>Outil : maquettes.</p>	classe	PNRC	1 h 30	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX
42	<p>Le grand dauphin : connaître les populations de grands dauphins, leur mode de vie, leur biotope et les dangers qui les menacent.</p> <p>Outil : malle pédagogique comprenant une maquette 3D bébé dauphin avec des parties escamotables permettant de découvrir son anatomie.</p>	classe	PNRC	1 h 30	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX

Numéro atelier	Thème	Lieu (Site, Classe)	Partenaire/ Service	Durée	Public concerné	Observations
43	<p>Miels et abeilles de Corse : pour une découverte ludique du monde des abeilles, du miel, leur rôle essentiel dans la reproduction des plantes et la biodiversité, l'organisation d'une ruche. Identifier la flore mellifère.</p> <p>Outil : malle pédagogique.</p>	classe	PNRC	1 h 30	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX
44	<p>La réserve naturelle de Scandola : découverte de ce site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO et d'une espèce emblématique, le balbuzard pêcheur.</p> <p>Diaporama/ vidéo et maquette grandeur nature du balbuzard pêcheur.</p>	classe	PNRC	1 h 30	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX
45	<p>Da u Pinu à u piralzu : sentier de découverte de la faune et de la flore.</p> <p>Contact : Marc SINIBALDI 06 71 66 68 42 msinibaldi@pnr-corse.fr</p>	Solaro FIUMORBU (de janvier à juin)	PNRC	1 JOUR	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX
46	<p>Du maquis à la dune : parcours aménagé sur une journée sur le site de Pinia.</p> <p>Contact : Marc SINIBALDI 06 71 66 68 42 msinibaldi@pnr-corse.fr</p>	Ghisonaccia FIUMORBU (du 15 mars au 15mai)	PNRC	1 JOUR	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX

Numéro atelier	Thème	Lieu (Site, Classe)	Partenaire/ Service	Durée	Public concerné	Observations
47	<p>Étang de Palu : une journée à l'étang de Palu pour découvrir les zones humides, le fonctionnement d'un étang saumâtre, la faune, la flore et les activités humaines.</p> <p>Contact : Marc SINIBALDI 06 71 66 68 42 msinibaldi@pnr-corse.fr</p>	Serra di Fiumorbu/ Ventiseri FIUMORBU (de janvier à fin mars)	PNRC	1 JOUR	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX
48	<p>Le sentier des arbres : approche botanique des espèces présentes en Castagniccia et sensibilisation à la problématique du cynips du châtaignier.</p> <p>Contact : Jean Quiriconi 06 78 53 02 14 jquiriconi@pnr-corse.fr</p>	Nucariu- CASTAGNICCIA (d'avril à juin)	PNRC	1 JOUR	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX
49	<p>L'eau en Castagniccia : visite de la station des eaux d'Orezza (son histoire, le fonctionnement...) et sentier de découverte.</p> <p>Contact : Jean QUIRICONI 06 78 53 02 14 jquiriconi@pnr-corse.fr</p>	Orezza – CASTAGNICCIA (d'avril à juin)	PNRC	1 JOUR	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX

Numéro atelier	Thème	Lieu (Site, Classe)	Partenaire/ Service	Durée	Public concerné	Observations
50	<p>Un journée à la découverte de la forêt du massif de San Petrone et lecture de paysage à la chapelle de San Petru d'Accia.</p> <p>Contact : Jean QUIRICONI 06 78 53 02 14 jquriconi@pnr-corse.fr</p>	CASTAGNICCIA (d'avril à juin)	PNRC	1 JOUR	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX
51	<p>La réserve de biosphère de la Vallée du Fangu : découverte du fleuve et de son embouchure (la mer, le maquis, la forêt et la zone humide).</p> <p>Contact : Casa marina 04 95 62 04 13 ou 06 86 21 58 63 casamarina@pnr-corse.fr</p>	Fangu/Galeria (de mars à juin)	PNRC	1 JOUR	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX
52	<p>Sentier de découverte botanique : découverte des différentes espèces du maquis sur un sentier qui longe le Tavignanu. Initiation à la classification de plantes à partir des feuilles.</p> <p>Contact : Pierre Paul GRIMALDI 06 71 66 01 44 ppgrimaldi@pnr-corse.fr</p>	Corte (de début avril au 31 mai)	PNRC	1 JOUR	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX

Numéro atelier	Thème	Lieu (Site, Classe)	Partenaire/ Service	Durée	Public concerné	Observations
53	« L'andatu di u cervu corsu » : sur les traces du cerf, son milieu de vie, son régime alimentaire, son histoire (observation possible d'indices de présence). Contact : Pierre Paul GRIMALDI 06 71 66 01 44 ppgrimaldi@pnr-corse.fr	Castifau (de janvier à juin)	PNRC	1 JOUR	COLLEGE	30 CLASSES MAX
54	« L'andatu di u cervu corsu » : sur les traces du cerf, son milieu de vie, son régime alimentaire, son histoire (observation possible d'indices de présence). Contact : Pierre Paul GRIMALDI 06 71 66 01 44 ppgrimaldi@pnr-corse.fr	San Petru di VENACO (de fin mars à juin)	PNRC	1 JOUR	COLLEGE	30 CLASSES MAX
55	La pierre à travers les âges : visite du musée et sentier de la pierre à Casamaccioli (balade à pied dans le village et découverte du patrimoine bâti) Contact : Angèle SANTINI 04 95 47 13 51 asantini@pnr-corse.fr	Abertacce et Casamaccioli NIOU (de mars à juin)	PNRC	1 JOUR	TOUS NIVEAUX	30 CLASSES MAX

Numéro atelier	Thème	Lieu (Site, Classe)	Partenaire/ Service	Durée	Public concerné	Observations
56	<p>Musée archéologique du Niolu « Lucien Acquaviva » et sentier à la découverte de vestiges archéologiques (menhirs, abri sous roche, sépulture de l'âge de fer...) et de patrimoine bâti (moulin hydraulique, bergerie...)</p> <p>Contact : Angèle SANTINI 04 95 47 13 51 asantini@pnr-corse.fr</p>	Albertacce NIOLU (de mars à juin)	PNRC	1 JOUR	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX
57	<p>A casa di u mele – maison du miel : pour une découverte ludique du monde des abeilles, du miel et de l'apiculture de notre île.</p> <p>Contact : Vanina MARCELLI / Christiane ANGELINI 06 82 89 60 18 casadiumele@pnr-corse.fr</p>	Murzu (d'avril à juin)	PNRC	1 JOUR	TOUS NIVEAUX	30 CLASSES MAX
58	<p>Le sentier du châtaignier : sentier d'interprétation partant du village d'Evisa et rejoignant la forêt d'Aitone pour une découverte du patrimoine bâti et naturel sur le thème de la châtaigne.</p> <p>Contact : Vanina MARCELLI 06 82 89 60 18 vmarcelli@pnr-corse.fr</p>	Evisa/Ota DUI SEVI (d'avril à juin)	PNRC	1 JOUR	TOUS NIVEAUX	30 CLASSES MAX

Numéro atelier	Thème	Lieu (Site, Classe)	Partenaire/ Service	Durée	Public concerné	Observations
59	<p>Le sentier de la Spilonca : sentier d'interprétation, remarquable témoin du savoir faire des anciens et symbole de la transhumance pratiquée par les bergers pendant des siècles.</p> <p>Contact : Vanina MARCELLI 06 82 89 60 18 vmarcelli@pnr-corse.fr</p>	Evisa/Ota DUI SEVI (d'avril à juin)	PNRC	1 JOUR	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX
60	<p>Da u castagnu à l'allvu : à la rencontre des vestiges du passé agro-pastoral de la région, mais aussi de sa richesse floristique et de ses paysages</p> <p>Contact : Vanina MARCELLI 06 82 89 60 18 vmarcelli@pnr-corse.fr</p>	Letia DUI SORRU (de janvier à juin)	PNRC	1 JOUR	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX
61	<p>Circuit patrimonial d'orientation : parcours au cœur du village pour une découverte du patrimoine culturel et architectural.</p> <p>Contact : Vanina MARCELLI 06 82 89 60 18 vmarcelli@pnr-corse.fr</p>	Rezza CRUZINU (d'avril à juin)	PNRC	1 JOUR	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX

Numéro atelier	Thème	Lieu (Site, Classe)	Partenaire/ Service	Durée	Public concerné	Observations
62	<p>Sentier du patrimoine : à la découverte d'un riche patrimoine bâti de la commune.</p> <p>Contact : Jérôme FRANCHI 06 20 19 79 99 franchi@pnr-corse.fr</p>	<p>Serra di Scopamene ALTA ROCCA (de mars à juin)</p>	PNRC	1 JOUR ou ½ JOURNÉE	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX

Numéro atelier	Thème	Lieu (Site, Classe)	Partenaire/ Service	Durée	Public concerné	Observations
63	<p>Da l'alivu à l'oliu : à la découverte des oliveraies de l'Alta Rocca, d'un savoir faire et du circuit de l'eau.</p> <p>Contact : Jérôme FRANCHI 06 20 19 79 99 jfranchi@pnr-corse.fr</p>	Santa Lucia di Tallano ALTA ROCCA (de janvier juin)	PNRC	1 JOUR ou ½ JOURNÉE	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX

Numéro atelier	Thème	Lieu (Site, Classe)	Partenaire/ Service	Durée	Public concerné	Observations
64	<p>« A viola di u cervu corsu » : sur les traces du cerf, son milieu de vie, son régime alimentaire, son histoire (observation possible d'indices de présence)</p> <p>Contact : Jérôme FRANCHI 06 20 19 79 99 jfranchi@pnr-corse.fr</p>	Quenza ALTA ROCCA (de mars à juin)	PNRC	1 JOUR ou ½ JOURNÉE	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX

Numéro atelier	Thème	Lieu (Site, Classe)	Partenaire/ Service	Durée	Public concerné	Observations
65	<p>Sentier du patrimoine : à la découverte du riche patrimoine bâti de la commune.</p> <p>Contact : Jérôme FRANCHI 06 20 19 79 99 franchi@pnr-corse.fr</p>	Monaccia d'Aullène (de janvier à juin)	PNRC	1 JOUR ou ½ JOURNÉE	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX
66	<p>Rallye nature de l'Ospedale : une journée dans la forêt de l'Ospedale pour y découvrir la faune et la flore.</p> <p>Contact : Jérôme FRANCHI 06 20 19 79 99 franchi@pnr-corse.fr</p>	Porto Vecchio (de mars à juin)	PNRC	1 JOUR	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX

Numéro atelier	Thème	Lieu (Site, Classe)	Partenaire/ Service	Durée	Public concerné	Observations
67	<p>Les salines de Porto Vecchio : observation des oiseaux migrateurs et histoire des salines.</p> <p>Contact : Jérôme FRANCHI 06 20 19 79 99 jfranchi@pnr-corse.fr</p>	Porto Vecchio (de janvier à fin mars)	PNRC	1 JOUR ou ½ JOURNÉE	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX
68	<p>Sentier forestier de la haute vallée de la Gravona : ancien sentier muletier à la découverte de la faune, flore et du patrimoine bâti.</p> <p>Contact : Caroline CAVIGLIOLI 06 83 95 18 66 ccaviglioli@pnr-corse.fr</p>	Carbuccia GRAVONA (de mars à juin)	PNRC	1 JOUR	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX
69	<p>Sentier du patrimoine : à la découverte d'un riche patrimoine bâti de la commune.</p> <p>Contact : Caroline CAVIGLIOLI 06 83 95 18 66 ccaviglioli@pnr-corse.fr</p>	Vero GRAVONA (de mars à juin)	PNRC	1 JOUR	CE2 CM1 CM2 COLLEGE	30 CLASSES MAX

Numéro atelier	Thème	Lieu (Site, Classe)	Partenaire/ Service	Durée	Public concerné	Observations
70	A Casa di u porcu : visite du centre d'interprétation sur le porc et rencontre avec un éleveur sur son exploitation. Contact : Caroline CAVIGLIOLI 06 83 95 18 66 ccaviglioli@pnr-corse.fr	Cozzano TARAVO (de janvier à juin) 4 €/par personne	PNRC	1 JOUR	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX
71	Village des tortues de Moltifau : une demi-journée pour mieux connaître le mode de vie, les exigences écologiques et les moyens de préserver la dernière espèce de tortue terrestre en France. Contact : 04 95 47 85 03 villagedestortues@pnr-corse.fr	Moltifau CACCIA Une participation financière de 3 €/par personne : est probable. (mois de mai et juin)	PNRC	½ journée	TOUS NIVEAUX	30 CLASSES MAX
72	Réserve naturelle de Scandola : découverte en bateau d'un site d'exception classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Une incomparable richesse du patrimoine marin et terrestre sous haute surveillance. Contact : Nicolas ROBERT 06 78 48 30 04 nrobert@pnr-corse.fr	En bateau (au départ d'Ajaccio, Calvi, Porto...) d'avril à juin	PNRC	1 JOUR	PRIMAIRE COLLEGE	30 CLASSES MAX
73	Découverte des animaux de l'écosystème rivière : notamment des espèces comme la grenouille, la tortue cistude, la salamandre, la truite macrostigma (régime alimentaire, biotope, morphologie, habitat,...)	Classe	CPIE CENTRE CORSE A RINASCITA & CSTI de CORSE	½ Journée	Maternelles et Primaires	4 classes (2 classes issues de la même école X 2)

COORDONNEES UTILES

*****Les ateliers et sorties organisés à l'attention des écoles et collèges par les services de la Collectivité de Corse (CDC):**

Direction de l'Environnement : Isabelle Vescovali

Contact : IVescovali@haute-corse.fr

Coordinateurs Education à l'Environnement (cellule EEDD) : Brigitte TABANELLI et Henri ROCCHI

Contact : BTabanelli@haute-corse.fr

HRocchi@haute-corse.fr

*****Les ateliers et sorties organisés à l'attention des écoles et collèges par les services de l'Office de l'Environnement :**

Education à l'Environnement : Joseph SALVINI

Contact : JSalvini@oec.fr

*****Les ateliers et sorties organisés à l'attention des écoles et collèges par les services de l'association Qualitair Corse :**

Rosanna CASALE

Contact : r.casale@qualitaircorse.org

*****Les ateliers et sorties organisés à l'attention des écoles et collèges par le syndicat mixte du Parc Naturel Régional de la Corse :**

Animateur : Jérôme FRANCHI

Aullene, Conca, Levie, Monaccia d'Aullene, Porto Vecchio (Ceccia, Joseph Pietri PV1, Marcellesi PV2, Muratello , Trinité), Quenza, Serra Di Scopamene, Sartene , San-Gavino-di-Carbini, Sainte-Lucie-de-Tallano, Sainte Lucie de Porto Vecchio, Zonza

Collèges de Levie, Porto Vecchio, Sartène

Contact : jfranchi@pnr-corse.fr

Animateur : Jean QUIRICONI

La Porta, Piedicroce, Morosaglia, Pruno, Velone-Orneto

jquiriconi@pnr-corse.fr

Animateur : Marc SINIBALDI

Prunelli-di-Fiumorbo, Sari di Solenzara

Collège de Prunelli di Fiumorbu,

msinibaldi@pnr-corse.fr

Animatrice : Caroline CAVIGLIOLI

Bastelica, Bocognano, Carbuccia, Cozzano, Moca Croce, Olivese, Peri, Petreto Bicchisano, Tasso, Tavera, Ucciani, Vero, Zicavo

Collège de Petreto Bicchisano

Contact : ccaviglioli@pnr-corse.fr

Animateur : Pierre Paul GRIMALDI

Corte, Calacuccia, Moltifao , Olmi-Cappella, Omessa, Ponte Leccia, Riventosa, San-Lorenzo, Santo-Pietro-Di-Venaco, Venaco, Vivario

Collèges de Corte, Moltifau

Contact : ppgrimaldi@pnr-corse.fr

Animatrice : Vanina MARCELLI

Calenzana, Cargese, Evisa, Galeria, Ota-Porto, Piana,

vmarcelli@pnr-corse.fr

*****Les ateliers et sorties organisés à l'attention des écoles et collèges par le CPIE CENTRE CORSE A RINASCITA & CSTI de CORSE :**

Coordinatrice pédagogique : Céline PIETRERA

Contact : CPIETRERA@cpie-centrecorse.fr

ANNEXE 7

Appel à projets 2018/2019
« I trufei scularii di u sviluppu à longu andà »
« Les trophées scolaires du développement durable »

Composition du jury

Le jury est composé :

- du Président du Conseil de l'Exécutif ou son représentant, Président du jury,
- du Président de l'Assemblée de Corse ou son représentant,
- d'un Conseiller territorial de l'Assemblée de Corse,
- du Directeur Général des Services de la Collectivité de Corse ou son représentant,
- du Directeur Académique de l'Éducation nationale ou son représentant,
- du vice-président en charge de l'éducation à l'environnement à l'OEC ou son représentant,
- du Président du CPIE Centre Corse ou son représentant,
- d'un animateur en charge d'un atelier au présent concours (tiré au sort).

Accusé de réception

Objet	APPEL A PROJETS ' TROPHEES DU DEVELOPPEMENT DURABLE ' 2018/2019
Identifiant acte	02A-200076958-20181025-022804A-AU
Identifiant interne	022804A
Date de réception par la préfecture	9 novembre 2018
Nombre d'annexes	0
Date de l'acte	25 octobre 2018
Code nature de l'acte	6
Classification	8.1

[Fermer](#)